



Plan de contrainte

Légende

LIMITES

- CADASTRE
- - - LIMITE MUNICIPALE

ZONES DE CONTRAINTES

- MILIEU HUMIDE
- ANCIEN SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE
- ZONE TAMPON DE 100 M*
*toute construction est interdite dans cette zone ainsi que toute activité autre que agricole ou forestière
- ZONE INONDABLE (RÉCURRENCE DE 0 À 20 ANS)
- ZONE INONDABLE (RÉCURRENCE DE 0 À 100 ANS)
- ZONE OÙ L'IMPLANTATION DE BÂTIMENT À FORTÉ CHARGE D'ODEUR EST INTERDITE
- ZONE OÙ L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNE COMMERCIALE EST INTERDITE
- GAZODUC
- ZONE D'ÉROSION

RÉSEAU DE TRANSPORT

- RÉSEAU ROUTIER
- AUTRE CHEMIN D'ACCÈS
- LIGNE DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

- COURS D'EAU PERMANENT (BDTQ)
- COURS D'EAU INTERMITTENT (BDTQ)
- COURS D'EAU INTERMITTENT (AUTRE)
- ÉTENDUE D'EAU

CONSTRUCTIONS

- BÂTIMENT PONCTUEL
- BÂTIMENT SURFACIQUE

TOPOGRAPHIE**

- COURBES DE NIVEAU MAÎTRESSES
- COURBES DE NIVEAU INTERMÉDIAIRES
- ÉLÉVATION

** L'ÉQUIDISTANCE DES COURBES DE NIVEAU EST DE 10 MÈTRES

SOURCE DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES:
(c) GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
TOUS DROITS RÉSERVÉS

PROJECTION : MTM, ZONE 8
DATUM : NAD 83

HORS DE L'USAGE AUQUEL IL EST DESTINÉ, CE PLAN N'A AUCUNE VALEUR LÉGALE

GRILLE DES MODIFICATIONS

No.	Date	Entrée en vigueur	Règlement no.

Ce plan fait partie intégrante du règlement de zonage no. 2006-282

Authentifié ce jour

Maire

Directrice générale

RÉALISATION:



APPROUVÉ PAR:

0 250 500 750 1000
Mètres
Échelle = 1 : 15 000

Plan no.
SAR-Z-02
Date:
Avril 2011

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE
Plan de contrainte